

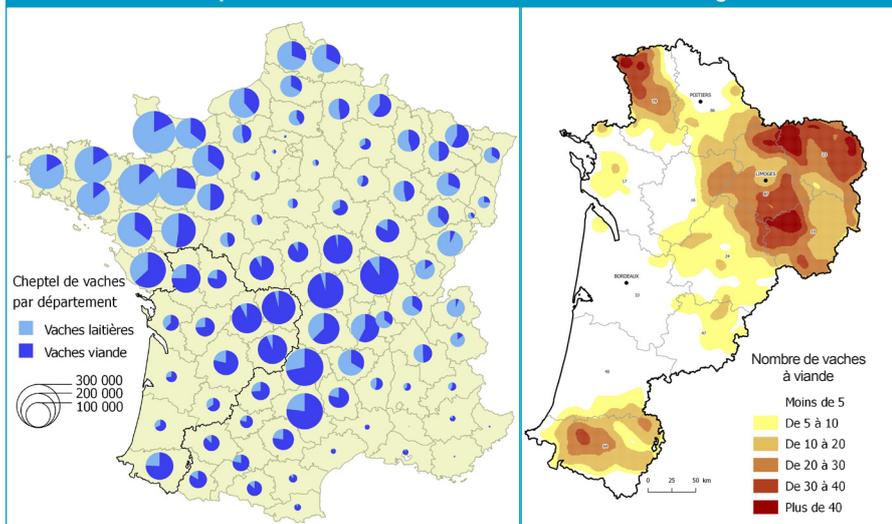
Filière bovin viande

Dernière mise à jour : Novembre 2018

De nombreuses exploitations néo-aquitaines élèvent des bovins, que ce soit en atelier principal ou secondaire. Seconde région productrice de viande bovine, la Nouvelle-Aquitaine détient le plus important cheptel de vaches allaitantes. La Limousine et la Blonde d'Aquitaine sont les races majeures. La production est souvent abattue localement mais de nombreux échanges se font avec les régions limitrophes. La Nouvelle-Aquitaine est également présente sur le marché international, avec les exportations de broustards.

1- Élevages et cheptel

Le cheptel de vaches nourrices concentré à l'est de la région



©IGN - Source : BDNI 2017

©IGN-GEOFLA® ©BdCarthage -
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Avec près de 900 000 vaches nourrices en 2017, la Nouvelle-Aquitaine détient le cheptel le plus important de France.

L'élevage est concentré dans six départements de la région qui détiennent huit vaches sur dix : la moitié de l'effectif se situe dans l'ex-Limousin et un tiers dans les Deux-Sèvres, les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne.

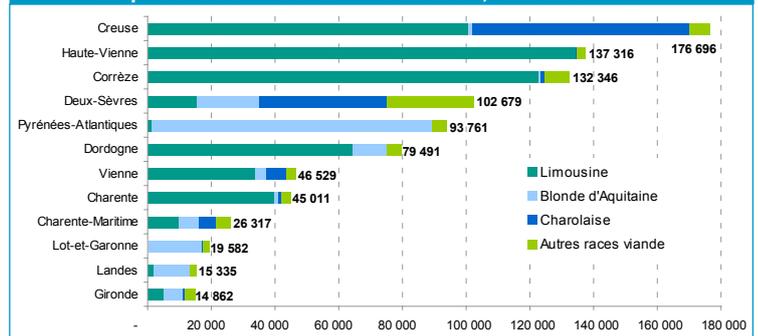
La race **Limousine** est prépondérante. Elle regroupe 60 % des vaches viandes de la région (27 % au niveau national). La **Blonde d'Aquitaine** est aussi une race majeure, notamment dans son berceau d'origine, avec 18 % des vaches viande de la région (12 % au niveau national). La **Charolaise** est présente (14 %), mais moins fréquente qu'au niveau national (36 %). D'autres races plus locales telles que la **Bazadaise** et la **Parthenaise** concourent à la notoriété de la viande bovine régionale.

Effectifs bovins en Nouvelle-Aquitaine en 2017

	Effectifs bovins présents au 31/12 (en têtes)	Part Nouvelle-Aquitaine / France (en %)	Rang région
Vaches laitières	181 186	5	8 ^{ème}
Vaches nourrices	889 925	21	1 ^{er}
Autres bovins de plus de 2 ans	310 278	12	4 ^{ème}
Bovins de 1 à 2 ans	357 417	11	6 ^{ème}
Veaux de boucherie	105 411	18	2 ^{ème}
Autres bovins de moins de 1 an	635 301	14	2 ^{ème}
Total bovins	2 479 518	13	2^{ème}

Source : SAA 2017

Cheptel de vaches allaitantes selon la race, en nombre de têtes

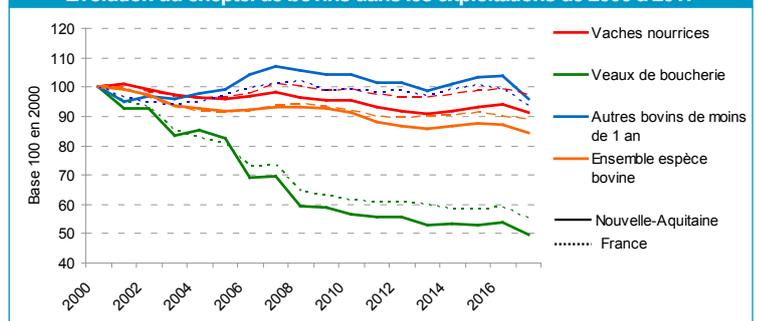


Sources : BDNI au 31 décembre 2017, SAA 2017

Au 31 décembre 2017, la Nouvelle-Aquitaine compte **2 500 000 bovins, dont 86 % de type viande**, contre 54 % au niveau national. Seule la Bretagne possède un cheptel de bovins plus important, mais composé surtout de type laitier.

Le cheptel de bovins présents dans les exploitations de la région s'est **réduit en moyenne de 1 % par an depuis 2000**, soit 450 000 têtes en moins. Le cheptel de vaches nourrices a diminué de 8,4 % entre 2000 et 2017. Ce sont surtout les effectifs de vaches laitières et de veaux de boucherie qui se sont réduits avec, pour ces derniers, deux fois moins de têtes en 17 ans. En 2000, 213 000 veaux de boucherie étaient présents dans les exploitations néo-aquitaines. En 2017, ils ne sont plus que 105 500. En parallèle, le nombre de bovins de moins d'un an, autres que les veaux de boucherie, a peu diminué.

Évolution du cheptel de bovins dans les exploitations de 2000 à 2017



Source : SAA

En Nouvelle-Aquitaine, en 2010, plus de 25 000 exploitations agricoles possèdent au moins une vache nourrice, soit trois fermes de la région sur dix. S'ajoutent moins de 500 élevages de bovins viande sans vaches (engraisseurs).

Les 13 000 exploitations spécialisées en bovins viande possèdent les deux tiers du cheptel. Elles représentent 16 % des exploitations agricoles néo-aquitaines et 22 % de la SAU régionale. Elles sont surtout implantées dans l'ex-Limousin, les Pyrénées-Atlantiques, en Dordogne et dans les Deux-Sèvres. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les nombreux élevages de bovin viande sont de petite taille. En Creuse, les exploitations bovines sont extensives, avec de

grandes surfaces et des cheptels plus importants. D'autres types d'exploitations détiennent aussi des vaches nourrices. C'est en particulier le cas de 38 % des exploitations classées polyélevage/polyculture et de 30 % des élevages d'ovin et de caprin.

L'emploi lié à l'élevage de bovin viande en Nouvelle-Aquitaine représente 20 160 UTA, soit 16 % des UTA agricoles de la région (*). (*Champ : exploitations avec des bovins viande au RA 2010*)

(* Estimation au prorata de la production brute standard (PBS) bovins viande dans la PBS totale.

Exploitations bovines ou ayant des vaches nourrices			
Otex de l'exploitation	Nombre d'exploitations	dont avec plus de 10 vaches nourrices	Répartition du cheptel de vaches nourrices
Bovins viande	13 020	10 465	65%
Polyculture, polyélevage	4 555	3 336	15%
Ovins, caprins, autres herbivores	3 250	2 059	8%
Élevage hors sol	1 175	882	4%
Bovins mixte	734	582	3%
Grandes cultures	1 365	765	3%
Autres	1 226	728	2%
Ensemble	25 325	18 817	100%

Champ : exploitations avec Otex bovin viande ou ayant une vache nourrice

Source : RA 2010

Exploitations Otex bovin viande par département				
	Nombre d'exploitations	Part dans total des exploitations	Effectif médian de vaches par exploitation (tête)	SAU médiane par exploitation (ha)
Corrèze	2 734	53%	35	47
Creuse	2 521	55%	57	90
Haute-Vienne	1 987	41%	53	77
Pyrénées-Atlantiques	1 722	14%	19	23
Dordogne	1 352	16%	27	40
Deux-Sèvres	907	14%	48	69
Charente	543	8%	40	65
Lot-et-Garonne	361	5%	13	21
Gironde	292	3%	16	28
Vienne	232	4%	68	112
Charente-Maritime	204	3%	15	29
Landes	165	3%	21	25
Nouvelle-Aquitaine	13 020	16%	38	54

Source : RA 2010

IGP et principaux Label Rouge (LR) présents en Nouvelle-Aquitaine

(Source : INAO)

- Bœuf de Chalosse (IGP)
- Bœuf de Bazas (IGP)
- Veau du Limousin (IGP)
- Veau élevé sous la mère (LR)
- Viande bovine Bonde d'Aquitaine (LR) (dont Bœuf Excellence)
- Viande bovine de race parthenaise (LR)
- Viande bovine d'animaux jeunes de race limousine (Limousin Junior)

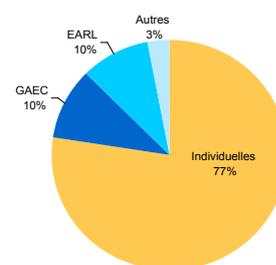
- Viande bovine de race limousine (LR) (Bœuf Limousin)

Les produits limousins sont commercialisés sous la marque Blason Prestige en boucheries artisanales et en restaurants et sous la marque Qualité Limousine en grandes et moyennes surfaces.

8 600 exploitations ont un ou plusieurs signes de qualité pour une production bovine dont 5 614 avec un Label Rouge et 241 avec une IGP.

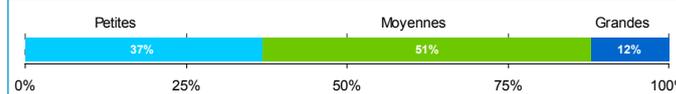
(Source : RA2010)

Statut juridique des exploitations Otex bovin viande



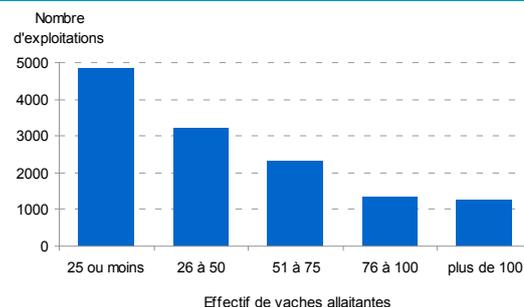
Source : RA 2010

Taille économique des exploitations Otex bovin viande



Source : RA 2010

Exploitations Otex bovin viande par effectif de vaches allaitantes



20 % ont moins de 10 vaches allaitantes, 2 % ont plus de 150 vaches allaitantes

Source : RA 2010

Élevage bio en 2017

(Source : Agence Bio)

- 889 producteurs en 2017 ; 79 % ne produisent que du bio
- 83 776 têtes (à la date du contrôle), dont 28 596 vaches allaitantes, 20 371 génisses de renouvellement, 19 930 veaux
- **3,2 % du cheptel de vaches allaitantes** contre 4,6 % au niveau national
- **8^{ème} rang national avec 9 % du cheptel** (1^{er} : Pays de la Loire)
- Progression du nombre de têtes de 11 % entre 2016 et 2017 (18 % en France)
- Certificats : Ecocert, BVCertification, Agrocert (uniquement en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine), Certipaq, CertiSud, QualiSud

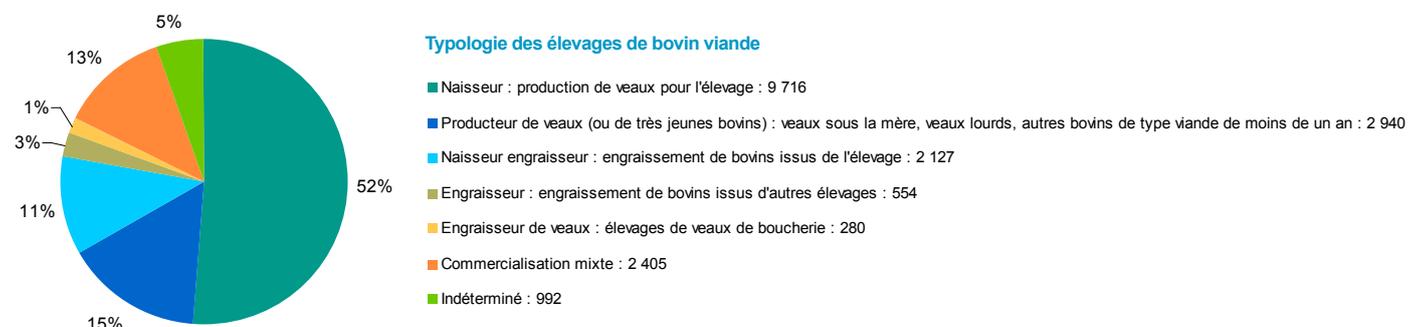
Signes de qualité (IGP, Label Rouge) et agriculture biologique par département

	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Exploitations avec production bovine sous signe de qualité	336	175	1 720	1 015	852	106	432	406	1 359	796	216	1 177	8 590
Part dans exploitations ayant le produit (avec ou sans signe de qualité)	21%	12%	47%	32%	26%	11%	36%	26%	22%	27%	18%	41%	29%
<i>(Source : RA 2010)</i>													
Exploitations certifiées AB	64	45	81	89	123	31	9	66	81	125	62	113	889
Bovins certifiés AB ou en conversion (à la date du contrôle)	6 212	3 438	8 924	12 191	10 536	1 834	430	3 095	3 654	12 790	8 180	12 492	83 776
<i>(Source : Agence Bio 2017)</i>													

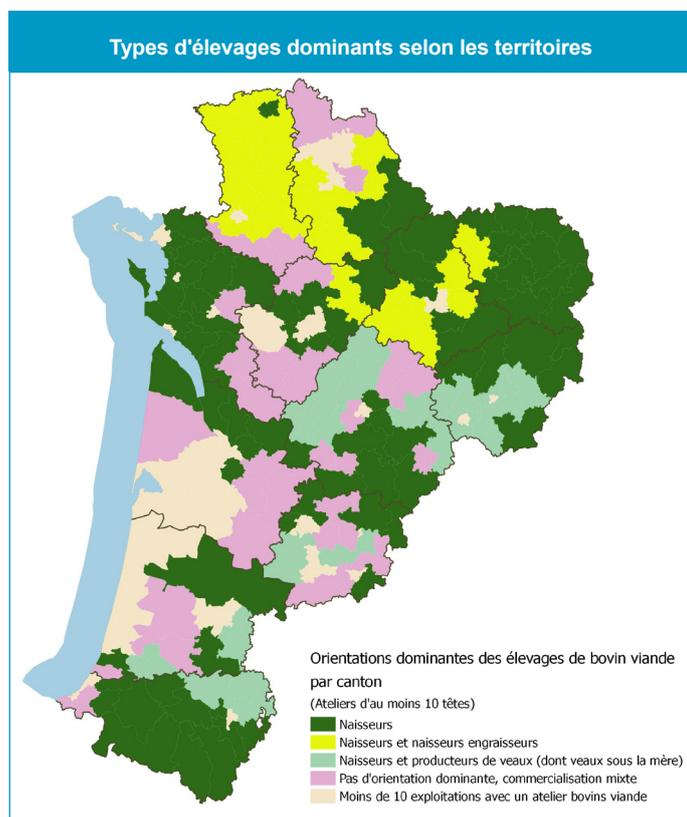
2 - Typologie des élevages de bovin viande

Cette typologie caractérise les **exploitations ayant un cheptel bovin viande de plus de dix têtes**, quelle que soit leur Otex. Elle permet de spécifier le principal système de production ou d'élevage d'une exploitation. Elle est réalisée à partir de la BDNI 2017. La méthode s'appuie sur celle de la typologie Inosys, réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat avec l'Institut de l'élevage, qui vise à définir les exploitations selon leur fonctionnement technique en prenant en compte les éléments structurants de l'organisation du travail.

En 2017 en Nouvelle-Aquitaine, 19 014 exploitations ont un élevage de viande bovine de plus de dix têtes. Voici leur répartition :



Source : BDNI 2017



©IGN - Source : BDNI 2017 - traitement Sriset Nouvelle-Aquitaine

Caractéristiques des exploitations des trois principales familles (moyennes)

	Naisseurs	Naisseurs-engrailleurs	Producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins)
SAU (Hectare)	95	143	78
Vaches viande (Tête)	52	80	42
UGB « bovins »	73	142	60
dont bovins viande	71	136	54

UGB : Unité Gros Bétail

Source : BDNI 2017 - PAC 2016

Trois systèmes d'élevages se distinguent : les naisseurs, les naisseurs-engrailleurs et les producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins). Les engraisseurs et les élevages de veaux de boucherie sont moins présents. (cf page suivante)

Les élevages de moins de 10 bovins viande sont fréquemment sans orientation dominante et sont plus souvent associés à un atelier de bovins laitiers.

Les élevages dits de commercialisation mixte possèdent des vaches nourrices mais n'ont pas de système d'élevage de bovin viande dominant.

Pour en savoir plus sur la méthodologie :

- <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Fiches-filieres>

Typologie des élevages de bovin viande par département												
Familles	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne
Naisseur	45%	51%	54%	71%	39%	46%	36%	40%	56%	41%	49%	50%
Producteur de veaux (ou de très jeunes bovins)	14%	11%	32%	4%	26%	9%	21%	23%	16%	5%	7%	10%
Naisseur-engraisseur	12%	4%	1%	15%	7%	1%	6%	1%	2%	34%	19%	24%
Engraisseur	5%	5%	1%	2%	2%	8%	6%	5%	2%	5%	6%	2%
Engraisseur de veaux (veaux de boucherie)	1%	1%	2%	0%	4%	1%	2%	3%	2%	1%	1%	0%
Commercialisation mixte	18%	20%	7%	5%	16%	28%	20%	22%	15%	11%	13%	9%
Indéterminé	6%	8%	3%	3%	6%	7%	10%	7%	8%	3%	4%	5%
Ensemble - %	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Ensemble - effectif	959	801	2 542	2 409	1 936	511	583	748	3 636	1 948	800	2 141

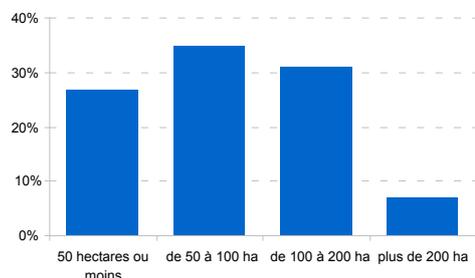
s : secret statistique

Source : BDNI 2017

Les élevages bovins naisseurs

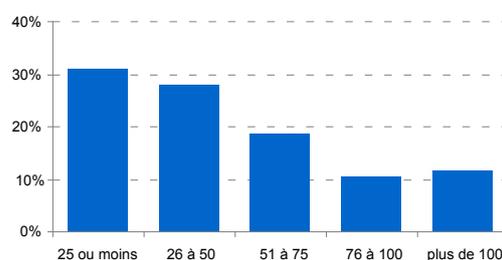
Plus de la moitié des élevages de bovin viande de la région sont spécialisés dans la production de bovins maigres destinés principalement à l'exportation. La plupart privilégient la production de broutards. Les autres produisent du broutard repoussé. Veaux allaitants élevés par leur mère qu'ils accompagnent aux pâturages, les broutards sont sortis de l'exploitation le plus souvent entre 8 et 12 mois. Les plus âgés sont dits repoussés. Les deux tiers des ateliers sont situés dans l'ex-Limousin et dans les Pyrénées-Atlantiques. Dans la Creuse, ils représentent sept ateliers de bovin viande sur dix. En Corrèze et dans les Pyrénées-Atlantiques, plus de la moitié des ateliers de bovin viande sont orientés naisseurs.

Famille des naisseurs en Otx bovin viande : répartition par tranche de SAU



Source : BDNI 2017 - PAC 2016

Famille des naisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 2017

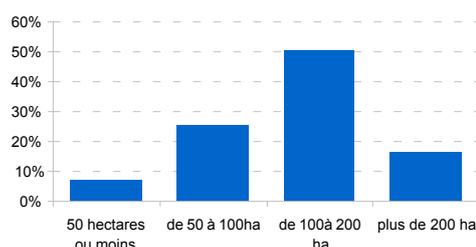
■ 83 % des broutards produits sont issus des élevages spécialisés naisseurs.

■ En 2017, 28 broutards sont sortis en moyenne de chaque élevage spécialisé naisseur.

Les élevages bovins naisseurs-engraisseurs

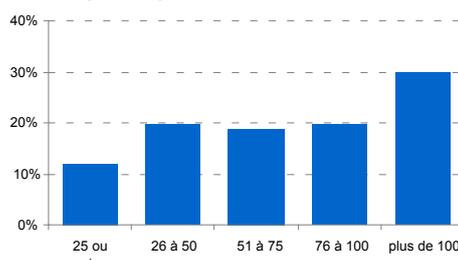
Les élevages naisseurs-engraisseurs font naître et engraisent des jeunes et gros bovins de boucherie. Sept sur dix sont situés en Haute-Vienne, en Creuse et dans les Deux-Sèvres. Dans ce département, un tiers des élevages de bovins viande sont orientés naisseurs-engraisseurs. En Haute-Vienne, c'est un élevage sur quatre. Quatre exploitations sur dix sont sous forme de Gaec (groupements agricoles d'exploitation en commun) et seulement quatre sur dix sous forme individuelle. Ces élevages sont plus grands que ceux produisant des broutards ou des veaux.

Famille des naisseurs-engraisseurs en Otx bovins viande : répartition par tranche de SAU



Source : BDNI 2017 - PAC 2016

Famille des naisseurs-engraisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 2017

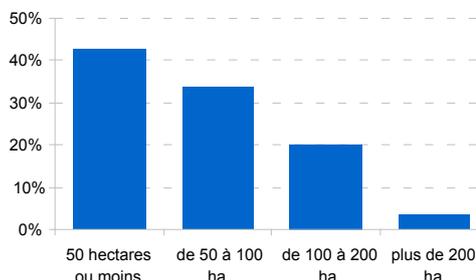
■ 61 % des bovins de boucherie de 12 à 24 mois produits sont issus des ateliers de naisseurs-engraisseurs.

■ En 2017, 41 bovins de boucherie de 12 à 24 mois sont sortis en moyenne de chaque élevage naisseur-engraisseur.

Les élevages bovins producteurs de veaux (veaux sous la mère et veaux lourds) ou de très jeunes bovins

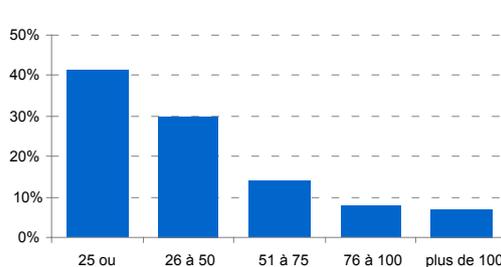
La Corrèze est au premier plan en production de veaux sous la mère. Les autres ateliers de production de veaux sont principalement localisés en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques. La taille moyenne de ces élevages est plus réduite que dans les autres principales familles.

Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) en Otx bovins viande : répartition par tranche de SAU



Source : BDNI 2017 - PAC 2016

Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 2017

■ 33 % des veaux produits (viande et lait) sont issus des élevages spécialisés producteurs de veaux et 48 % des élevages de veaux de boucherie.

■ En 2017 en moyenne, 21 veaux sont sortis des élevages de producteurs de veaux.

Les **engraisseurs de veaux** (élevages de veaux de boucherie) se distinguent des élevages de producteurs de veaux. Ils récupèrent des très jeunes veaux, de race laitière ou viande, issus d'autres exploitations, et les engraisent pour produire des veaux. Ces exploitations détiennent un cheptel de veaux plus important que les producteurs de veaux.

La région compte peu d'élevages d'engraissement de veaux (dans le sens de cette typologie).

Les exploitations de type **engraisseur** sont orientées dans l'engraissement des gros bovins jusqu'à leur abattage. Elles ne détiennent pas de vaches allaitantes et récupèrent les bovins issus d'autres élevages, le plus souvent des broutards des exploitations de naisseurs.

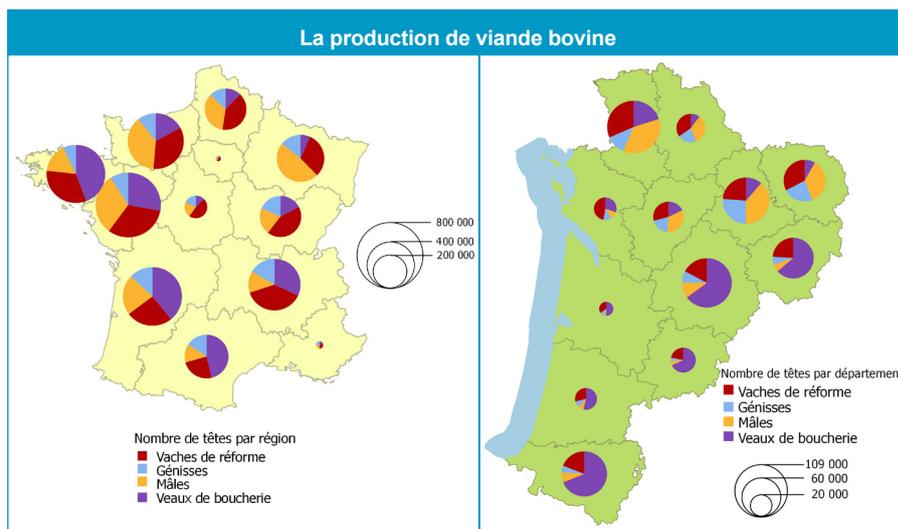
La région est peu tournée vers l'engraissement pur.

3 - La production

La Nouvelle-Aquitaine produit avant tout des bovins de type viande. Elle est la première région française pour la production de **vaches de type viande** et pour la production de **veaux de boucherie de type viande**.

Tous types de bovins confondus, elle se classe en **2^{ème} position**, derrière Pays de la Loire qui dispose d'un important cheptel de bovins laitiers.

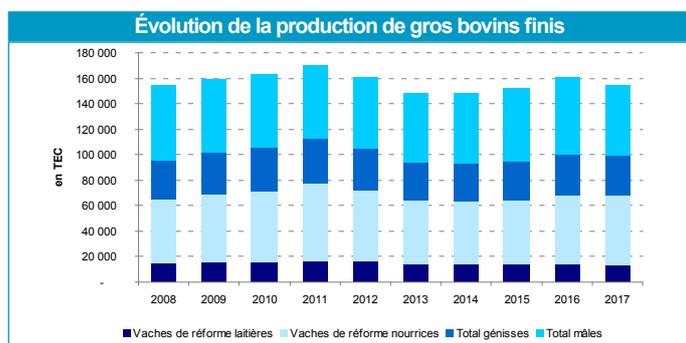
Après deux années consécutives de hausse, la production a diminué de **-3,3 %** en 2017. Cette baisse est plus prononcée que pour la France (-2 % entre 2016 et 2017). C'est surtout la production de bovins mâles qui connaît un recul (-7,4 %). La production de vaches de type viande continue de progresser, mais moins qu'en France.



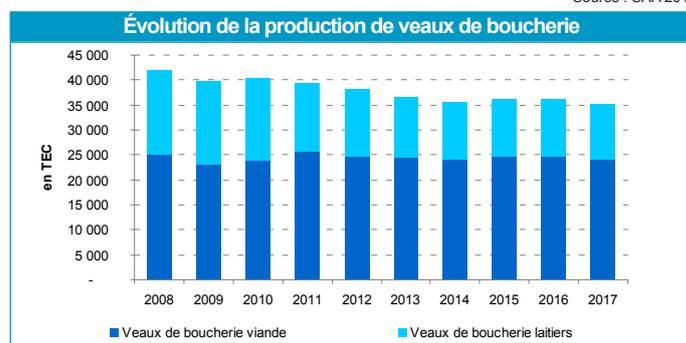
©IGN - Source : SAA 2017

Production de viande bovine finie en 2017 - en tec (tonne équivalent carcasse)															
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Part Nouvelle-Aquitaine / France (en %)	Rang région
Vaches de réforme	4 187	3 560	5 720	9 127	6 308	1 021	2 072	1 988	6 453	15 056	4 543	8 086	68 121	12	3
<i>dont nourrices</i>	3 103	2 287	5 232	8 596	4 742	650	1 544	1 238	4 605	12 243	3 446	7 271	54 957	18	1
Génisses	2 631	974	1 306	5 607	2 876	319	550	468	1 282	5 330	2 704	6 940	30 987	14	1
Total mâles	4 408	914	1 327	9 756	3 603	185	890	527	2 494	15 636	4 267	11 709	55 716	12	4
Veaux de boucherie	1 044	892	6 194	777	9 194	515	1 370	2 417	8 703	2 496	439	1 204	35 245	19	2
<i>dont viande</i>	546	556	5 147	631	6 230	402	1 075	1 692	5 641	781	311	1 049	24 061	27	1
Ensemble bovins	12 270	6 340	14 547	25 267	21 981	2 040	4 882	5 400	18 932	38 518	11 953	27 939	190 069	13	2

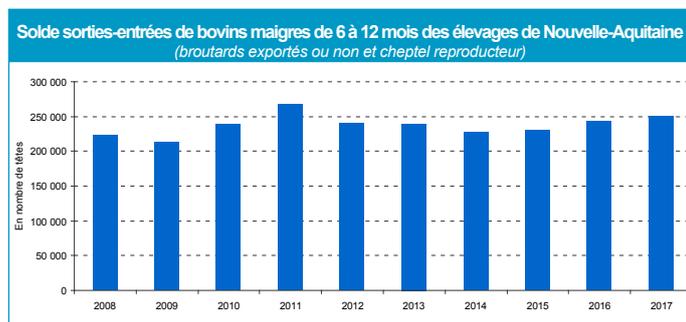
Source : SAA 2017



Source : SAA



Source : SAA



Source : SAA

Depuis 2015, le solde des entrées sorties de la région de jeunes bovins progresse.

En Nouvelle-Aquitaine, où plus de la moitié des élevages sont orientés naisseurs, la production de **jeunes bovins destinés à l'exportation** est très développée. Près des deux-tiers sont des mâles, les femelles étant plus souvent gardées pour le renouvellement du troupeau ou engraisées sur l'exploitation.

Entre 2016 et 2017, les exportations de jeunes bovins ont progressé de 7 %. Les exploitations de la région ont expédié en 2017 près de 260 000 têtes, soit 23 % des exportations nationales. C'est la **2^{ème} région** exportatrice, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (26 %).

Exportation de jeunes bovins de 6 à 18 mois – en nombre de têtes														
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Part Nouvelle-Aquitaine / France (en %)
Limousine	10 567	2 304	48 193	37 131	16 893	1 836	277	105	239	5 260	11 682	38 119	172 606	52
Blonde d'Aquitaine	268	1 175	132	412	2 243	1 504	3 104	6 883	21 090	4 057	1 150	25	42 043	40
Charolaise	306	784	509	23 391	21	158	1	52	63	4 358	1 609	113	31 365	8
Autres races	349	725	3 420	3 855	417	373	82	223	622	1 704	589	548	12 907	5
Mâles	7 709	3 236	32 707	39 160	12 058	2 553	2 197	5 027	13 754	9 973	9 274	25 439	163 087	21
Femelles	3 781	1 752	19 547	25 629	7 516	1 318	1 267	2 236	8 260	5 406	5 756	13 366	95 834	25
Total jeunes bovins	11 490	4 988	52 254	64 789	19 574	3 871	3 464	7 263	22 014	15 379	15 030	38 805	258 921	23
<i>Dont 6 - 12 mois</i>	9 431	4 431	44 642	49 896	17 141	3 370	3 263	6 354	20 853	11 744	12 047	30 867	214 039	26
Part dans région (en %)	4	2	20	25	8	1	1	3	9	6	6	15	100	

Source : BDNI 2017

4 - Les abattages

Les abattoirs de la région

30 abattoirs sur les 35 de la région ont abattu des bovins en 2017. Parmi eux, sept sont exclusivement spécialisés en bovins. Les plus forts tonnages sont réalisés à Bressuire (79), à Boulazac (24), à Limoges (87) et à Égletons (19). D'autres abattoirs produisent de faibles tonnages. Ce sont des abattoirs de proximité ou avec une autre spécialisation (ovine ou porcine).

En 2017, les abattoirs néo-aquitains ont abattu 642 300 bovins, soit 179 900 tonnes. C'est **14 % de l'abattage de bovins en France** (25 % en Bretagne). Près de deux tiers proviennent d'exploitations de la région. Les exploitations du reste de la France métropolitaine ont envoyé 235 400 bovins dans un abattoir de la Nouvelle-Aquitaine.

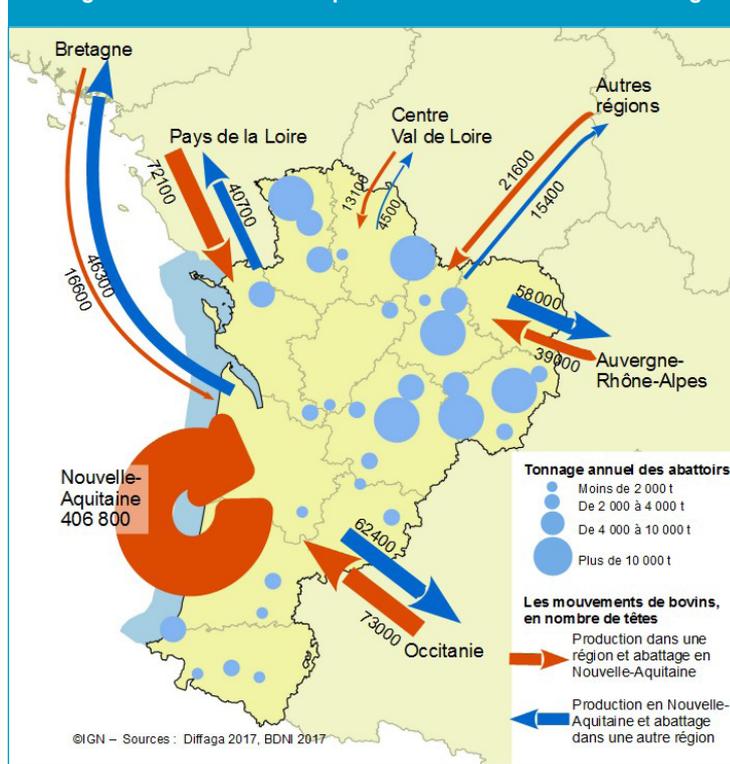
Les principaux échanges se font avec les régions limitrophes : les bovins abattus sur la région et en provenance des Pays de la Loire vont principalement dans les Deux-Sèvres et en Dordogne ; ceux d'Occitanie, en Dordogne et en Corrèze. Enfin, les bovins qui viennent d'Auvergne-Rhône-Alpes sont essentiellement livrés dans des abattoirs de Corrèze. Les bovins de type laitier représentent 44 % des entrées ; ce sont essentiellement des veaux de boucherie.

En Nouvelle-Aquitaine, 72 % des bovins abattus sont de type viande. Ils sont principalement issus de la région (72 %). À l'inverse, les bovins abattus de type laitier proviennent plus souvent d'autres régions (57 %).

Équilibre des flux d'entrées et sorties de bovins

En 2017, 227 300 bovins élevés en Nouvelle-Aquitaine ont été abattus dans une autre région, tandis que 235 400 bovins élevés dans d'autres régions ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine.

Abattage de bovins viande très présent dans le nord et l'est de la région



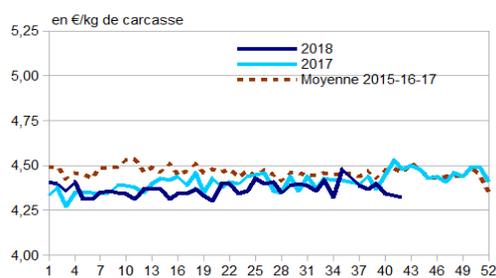
Lieu d'abattage des bovins issus de la région

Sur l'année 2017, 406 800 bovins élevés dans la région ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine et 227 300 en dehors.

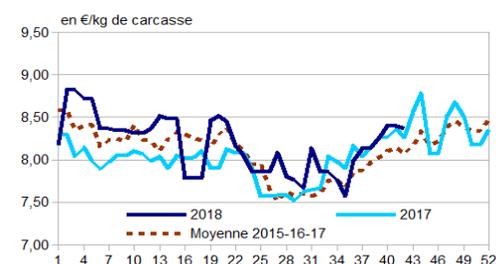
Six vaches sur dix issues de la région y sont abattues. C'est le cas de 76 % des bovins de moins de 12 mois. Les départs vers l'Occitanie concernent surtout les bovins des Pyrénées-Atlantiques et de la Corrèze et ceux vers les Pays de Loire, les bovins des Deux-Sèvres. Les bovins exportés vers l'Auvergne sont de type viande, issus de Haute-Vienne et surtout de la Creuse où aucun abattoir n'est implanté. Enfin, des bovins sont envoyés dans des abattoirs en Bretagne. Près de la moitié sont de type laitier.

5 - Les prix

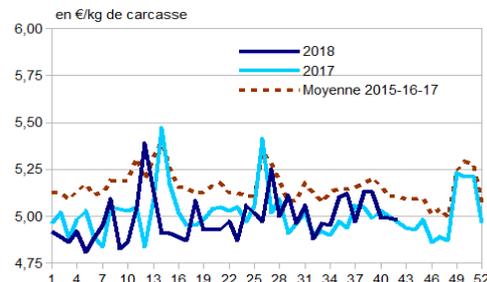
Cotation vache race limousine U- (<10 ans, >350kg)



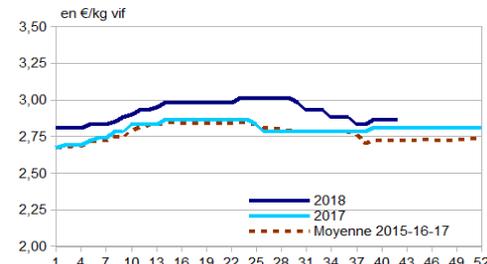
Cotation veau élevé au pis rosé clair U



Cotation vache blonde d'Aquitaine- (<10 ans, >350kg)



Cotation brouillard race limousine 6-12 mois (300kg) U



Source : FranceAgriMer Commissions hebdomadaires de cotations de Toulouse et Limoges (pour brouillards)

6 - Les résultats économiques des élevages

En 2016, le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte dans son échantillon 202 exploitations spécialisées en bovins viande en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont représentatives de 7 258 exploitations moyennes ou grandes de cette Otx. Les petites exploitations (37 % des élevages) sont exclues.

Entre 2015 et 2016, la valeur de la production des élevages de bovins viande recule de 3 %. Le contexte économique difficile a entraîné un afflux de vaches laitières de réforme sur le marché de la viande, ce qui a provoqué des tensions sur les cours du bovin de type viande. Dans le même temps, le déficit de la production fourragère dû à la sécheresse estivale a contribué à la hausse des charges d'approvisionnement (+1 %). La moitié des éleveurs de bovins viande de la région affichent un EBE en recul sur un an, malgré la progression des subventions d'exploitation.

Ces dernières sont principalement constituées des aides de la PAC. Depuis 2013, ces aides sont réorientées en faveur de l'élevage. Malgré ce soutien, l'EBE des éleveurs de bovin viande reste inférieur à l'EBE moyen de l'ensemble des exploitations (60 300 € en Nouvelle-Aquitaine).

Les subventions d'exploitation représentent 34 % du produit brut de l'exercice. C'est 20 points de plus que pour l'ensemble des exploitations de la région. Soutien essentiel pour les éleveurs de bovins viande, elles leur permettent de dégager un résultat courant avant impôt (RCAI) positif.

Le RCAI s'élève en 2016 à 28 500 €, soit 21 100 € par UTA non salariée. Il est en diminution par rapport à 2015 (-4,6 %). Cette baisse est plus prononcée que dans les autres régions pour cette Otx (-0,5 %). Les élevages de bovins viande des autres régions ont été en moyenne moins impactés par le recul de la valeur de production et la hausse des charges d'approvisionnement.

En Nouvelle-Aquitaine comme pour les autres régions, les résultats des élevages de bovins viande sont en bème mais d'une façon moins marquée que pour l'ensemble des exploitations françaises.

Principaux agrégats comptables		
	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Caractéristiques		
Surface Agricole Utilisée (SAU) (ha)	103	110
Effectifs animaux (UGB)	117	123
Main-d'oeuvre totale (UTA)	1	1
Produits		
Produit brut	135 849	144 273
Dont animaux et produits animaux	75 429	77 678
Dont subventions d'exploitation	46 568	47 509
Achats d'animaux	4 319	6 648
Charges courantes		
Charges d'exploitation	99 244	106 839
Dont charges d'approvisionnement	35 070	35 259
Dont dotations aux amortissements	21 933	23 947
Charges financières	2 397	2 747
Résultats économiques		
Production de l'exercice nette des achats d'animaux	81 637	85 214
Valeur ajoutée	14 874	15 033
Excédent brut d'exploitation (EBE)	52 249	51 370
Résultat courant avant impôts (RCAI)	28 542	25 246
Résultat de l'exercice	32 208	31 067
Indicateurs		
RCAI par UTA non salariée	21 143	19 985
Taux d'endettement (%)	27	30

Source : Agreste Rica 2016

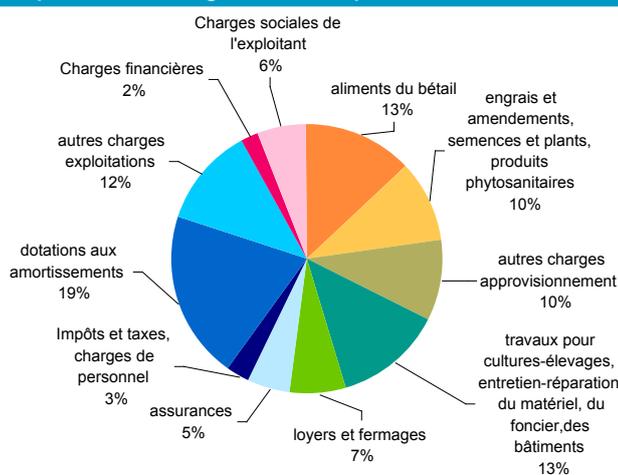
Agrégats comptables selon les types d'élevage bovins viande			
Moyenne par exploitation en euros	Naisseurs	Naisseurs-engraisseurs	Producteurs de veaux
Production de l'exercice	70 400	132 200	74 900
Subventions d'exploitation reçues	46 600	54 500	41 800
EBE	48 300	68 900	52 300
RCAI	26 800	34 800	30 400
RCAI par UTA non salariée	19 900	23 800	22 200
UTA non salariées	1,3	1,6	1,3

Champ : élevages ayant l'Otx bovin viande

Naisseurs : échantillon de 107 exploitations représentatives de 3 904 exploitations ; Naisseurs-engraisseurs : 33 pour 993 ; Producteurs de veaux : 39 pour 1 512

Source : Agreste Rica 2016

Répartition des charges dans les exploitations de bovin viande



Source : Agreste Rica 2016

Les élevages de Nouvelle-Aquitaine et la PAC

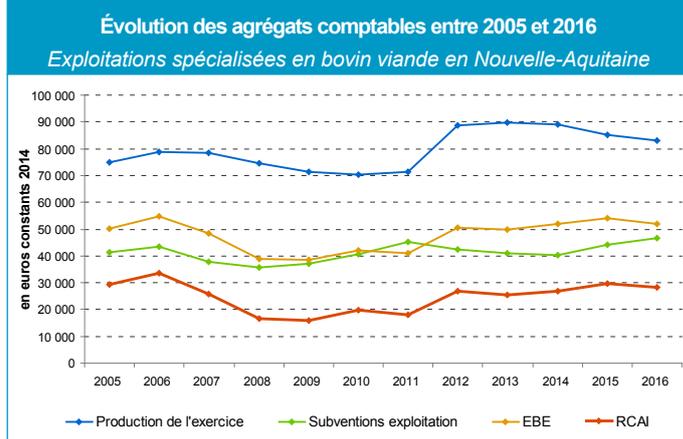
En 2016, 9 400 exploitations spécialisées en bovins viande ont perçu une aide PAC, pour un montant moyen de 31 900 € (premier pilier et ICHN).

Le montant reçu varie selon la taille de l'exploitation et sa localisation ou non en zone à handicap naturel. En 2016, 25 % des élevages ont reçu moins de 11 700 € et 25 % plus de 43 200 €. La moitié est constituée des aides découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif). Les aides couplées animales (aide aux bovins allaitants ABA, aux veaux sous la mère...) représentent 27 % du montant total. L'ICHN a été perçu par 68 % des élevages bovins viande et représente 23 % du montant total versé. La réforme du zonage ICHN et des montants correspondants concernera cette filière. Environ 300 élevages sortiront du zonage.

En 2016, toutes orientations confondues, 16 300 exploitations ont perçu l'ABA, pour un montant moyen de 8 400 €. Elle est perçue par les élevages ayant au moins 10 vaches éligibles, et les montants unitaires diminuent avec la taille du troupeau.

En 2016, toutes orientations confondues, 1 800 exploitations ont reçu l'aide au veau sous la mère sous label ou au veau issu de l'agriculture biologique, pour un montant moyen de 800 €. Ces exploitations ont déclaré 20 300 veaux labellisés, 9 400 veaux labellissables (*) et 1 900 veaux bio.

(*) En conformité avec le cahier des charges mais n'ayant pu être commercialisés sous signe de qualité.



Source : Agreste Rica

Les aides de la PAC en 2016 dans les élevages spécialisés bovin viande en Nouvelle-Aquitaine

	Nombre d'exploitations bénéficiaires	Montant moyen par exploitation en ayant, en €
Aides découplées	9 370	15 952
Aides couplées	7 769	10 573
dont ABA	7 650	10 062
dont VM	912	856
ICHN - Montagne	2 146	14 180
ICHN - Piémont	1 564	9 595
ICHN - Défavorisée simple	2 743	8 473
Total	9 413	700

Source : Agreste, traitement de données ASP

7 - Le marché extérieur

Les broutards représentent l'essentiel des exportations françaises de bovins vivants (80 %). Sur ce marché extérieur, la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région exportatrice, avec 23 % du nombre de têtes en 2017 (source BDNl).

Avant d'être expédiés, les animaux partent des exploitations pour être regroupés dans des centres d'allotement parfois hors de leur département. Cette organisation de la filière ne permet pas de connaître de façon exhaustive la destination des bovins exportés issus des élevages de Nouvelle-Aquitaine. D'après les Douanes, en 2016, 18 % des exportations françaises de bovins vivants (broutards, veaux, bovins destinés à la boucherie,...) partent des centres d'allotement de la Nouvelle-Aquitaine, 27 % de l'Occitanie et 33 % de Auvergne-Rhône-Alpes.

Au niveau national, l'Italie est la destination principale en bovins vifs (77 % du nombre de bêtes exportées), suivi de l'Espagne (16 %). 3 % des bovins vifs exportés partent dans un autre pays de l'Union européenne. Les exportations vers l'Italie concernent principalement des broutards de plus de 300 kg. En Espagne, ce sont essentiellement des broutards légers (de 160 à 300 kg) qui sont expédiés ainsi que des veaux de moins de 80 kg. Les ventes vers ces deux pays ont augmenté en 2017.

Les pays du Maghreb et du Proche-Orient constituent aussi des débouchés, notamment l'Algérie (troisième pays importateur de broutards français) et le Liban. Quelques échanges sont effectués sur le marché israélien, ouvert en début 2017. Les crises sanitaires peuvent perturber l'accès aux marchés des pays tiers. C'est encore le cas en 2017, suite à la FCO, notamment avec la Turquie. (Sources : Douanes 2016 et 2017)

8 - Les principales OP présentes en Nouvelle-Aquitaine

Organisations de producteurs bovins

- Coopérative Agricole Régionale Atlantique Limousin CORALI, Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)
- Société Coopérative Agricole Les Éleveurs Du Pays Vert, Naves (19)
- Association Elvea 19 A.D.E.Co. Éleveurs Et Acheteurs Associés, Tulle
- Coopérative Des Éleveurs De La Marche CELMAR, La Souterraine (23)
- Société Coopérative Agricole Creuse Corrèze Berry Élevage CCBE, Guéret (23)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Du Périgord ELVEA Périgord, Thiviers (24)
- Société Coopérative Agricole UNIVIA, Thiviers (24)
- Société Coopérative Agricole "GROUPEMENT Des Éleveurs Girondins", Gironde-sur-Dropt (33)
- Association Bovine Des Landes AB40, Lourquen
- Association Elvea 47 – Éleveurs Et Acheteurs Associés, Agen
- Société Coopérative Agricole Expalliance, Monflanquin (47)
- Société Coopérative Agricole Lur Berri, Aicirits (64)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Beam Pays Basque Elvea 64, Orthez

- Société Coopérative Agricole Euralis Coop, Lescar
- Coopérative Agricole Des Producteurs De Viande CAVEB, Parthenay (79)
- Association Des Éleveurs Des Deux-Sèvres ADEDS, Parthenay (79)
- Association Départementale Des Éleveurs De Bovins De La Vienne ADEBV, Montmorillon (86)
- Société Coopérative Agricole Groupement Limousin Bétail Et Viande GLBV, Saint-Just-le-Martel (87)
- Association Organisation Des Producteurs Associés Du Limousin OPALIM, Limoges (87)

Organisations de producteurs bovins bio

- Coopérative Des Éleveurs Des Pyrénées-Atlantiques, Arthez De Béarn (64)
- Société Coopérative Agricole Poitou-Charentes Bio, Parthenay (79)

Autres OP présentes en Nouvelle-Aquitaine mais avec un siège social hors région

- CAPEL BOVIDOC (46)
- SOCAVIAC (03)
- TER'ELEVAGE (49)

9 - Les interprofessions et instituts techniques

- **Idele** : Institut de l'élevage
- **INOSYS** Réseaux d'élevage : dispositif partenarial associant des éleveurs volontaires et des ingénieurs de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'agriculture. Cette plateforme a pour finalité la production de références sur les systèmes d'élevage herbivores à destination des éleveurs et de leurs conseillers.
- **InterBev**, interprofession du bétail et des viandes
- **FNB** : Fédération nationale bovine
- **Coop de France** – Pôle animal
- **Bovins croissance**

Glossaire

BDNI : Base de Données Nationale d'Identification (identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine), **SAA** : Statistique Agricole Annuelle, **DIFFAGA** : Enquête mensuelle auprès des abattoirs, **INAO** : Institut national de l'origine et de la qualité, **IGP** : Appellation Géographique Protégée, **AB** : Agriculture Biologique, **EARL** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, **Gaec** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, **RA2010** : Recensement Agricole 2010, **UTA** : Unité de Travail Annuel, **OP** : Organisme de Producteurs, **UGB** : Unité Gros Bétail, **SAU** : Superficie Agricole Utilisée, **TEC** : Tonne Équivalent Carcasse, **ABA** : Aide au Bovin Allaitant, **VM** : aide au veau sous la mère sous label ou issu de agriculture biologique, **EBe** : Excédent Brut d'Exploitation, **ICHN** : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel, **RCAI** : Résultat Courant avant Impôts, **Otex** : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculé à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la **PBS** : Production Brute Standard, **Exploitations spécialisées bovin viande (Otex 4600)** : l'activité bovin viande génère plus de deux tiers de la PBS totale.



Agreste ©AGRESTE 2018

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Rédacteur : Catherine BEAUDEMOULIN